

sesam-vitale



Mise en œuvre de la signature des flux de facturation ES

Situation actuelle

- Des flux de facturation sont échangés entre les ES et l'assurance maladie obligatoire et complémentaire
La sécurité de ces échanges est limitée au chiffrement de transport



Absence d'authentification de l'Etablissement de Santé

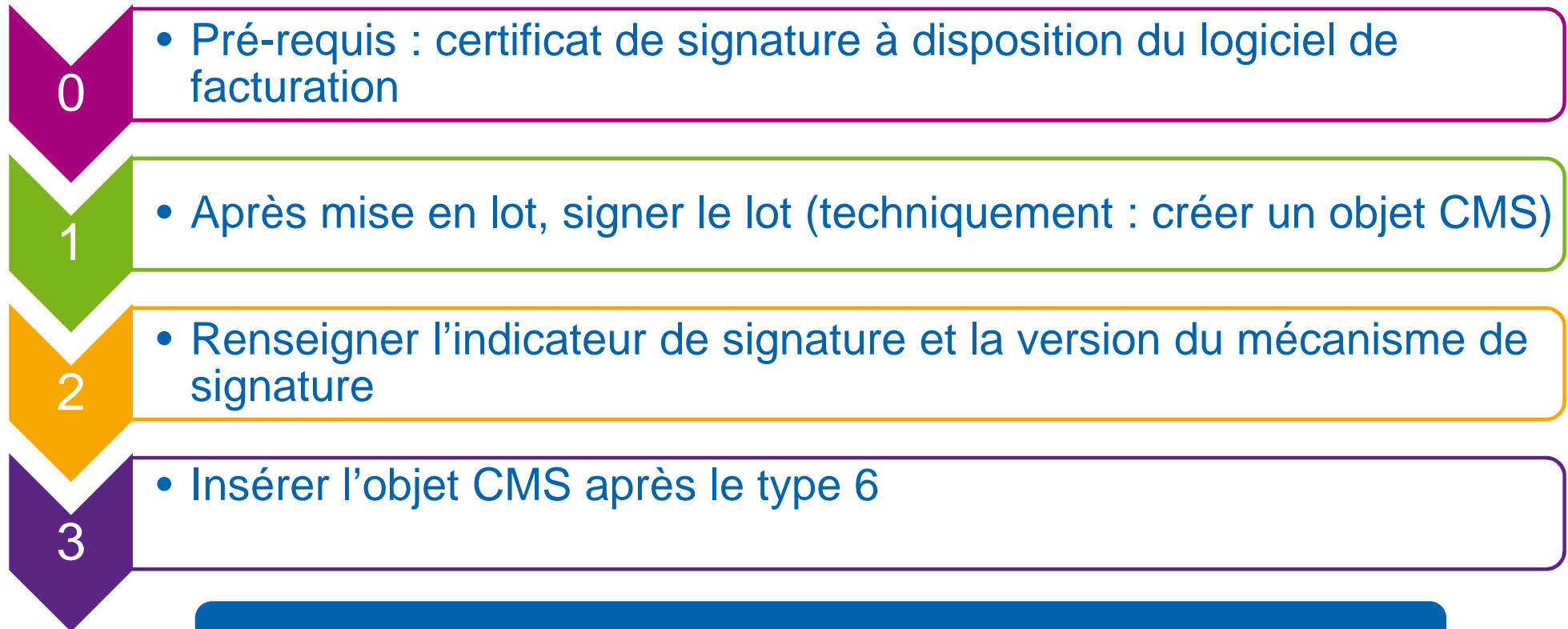
Enjeux de la signature des lots

- L'enjeu est d'améliorer la **sécurité** du système d'échange des flux de facturation :
 - En **authentifiant** l'établissement émetteur des lots de facture.
 - Grace à une signature des lots de factures par un **certificat de personne morale** du directeur de l'établissement.
 - Certificats issus de IGC Santé, comme pour tous les services de l'Assurance Maladie (DMP, ROC, ...)

Sécuriser les échanges est un enjeu national (CNIL, ANSSI, RGPD...)

S'assurer de l'identification des émetteurs pour les organismes Payeurs

Cinématique de la signature des lots



Le processus amont et aval est inchangé

Mise en œuvre de la signature



Développement de la signature par les éditeurs : le GIE SV fournit aux éditeurs

- Les SFG de création de fichier intégrant la signature
- Un Code exemple (Java)



Vérification de conformité

- Phase de tests en cours de définition
- Orientation : fera partie de la vérification de FIDES et de ROC, sans être un pré requis pour démarrer



Déploiement

- Frontal prêt à partir d'octobre 2020
- **En octobre 2020, les flux non signés continuent à être traités**
- A terme, les flux non signés seront rejetés (horizon début 2022)



Accompagnement des acteurs

- Les éditeurs hospitaliers → GIE SV
- Les établissements → DGOS

Macro planning de la mise en œuvre

